

Dessert dansant de Dynamic Danse : les réservations se poursuivent

Le Dauphiné Libéré - 02 avr. 2024 à 19:58 - Temps de lecture : 1 min

|

L'association Dynamic Danse poursuit les réservations du dessert dansant qu'elle organise le samedi 6 avril à partir de 20 heures à la salle des fêtes La Treille. La soirée sera animée par l'orchestre Temps Danse. Le nombre de places étant limité, les tables ne seront retenues que sur réservations auprès de Jean-Claude au 04 79 60 05 84 ou de Jacqueline 06 83 00 28 35.

Journée écocitoyenne : les inscriptions en ligne avant le 4 avril

Le Dauphiné Libéré - 02 avr. 2024 à 19:58 - Temps de lecture : 1 min

|

La municipalité organise une journée écocitoyenne le samedi 6 avril avec un report au 13 avril en cas de pluie. Le rendez-vous est donné à 8 h 30 à la place de l'Europe. De 9 heures à 12 heures, la matinée sera consacrée au ramassage des déchets et au nettoyage de certains mobiliers de la commune. « Traditionnellement, un arbre est planté sur la commune. Pour l'édition 2024 de la journée écocitoyenne, ce sera au hameau du Bourget où un amandier symbolisera l'engagement des petites et grands mains », précise Martine Poma, conseillère municipale. La matinée se conclura par un apéritif champêtre offert aux participants. La bibliothèque s'associe à cette initiative en proposant durant tout le mois de mars des ouvrages pour enfants et adultes sur l'environnement et la préservation de la planète.

Inscriptions en ligne sur www.stpierredalbigny.fr ou logistique@mairie-stpierredalbigny.fr

Le centre socioculturel organise le café des droits ce jeudi

Brigitte Mauraz - 03 avr. 2024 à 18:11 - Temps de lecture : 1 min

|

Le centre socioculturel La Partageraie propose un café des droits, le jeudi 4 avril, à 20 heures, à la salle polyvalente La Treille de Saint-Pierre-d'Albigny.

Cette rencontre, animée par Louis Derrac, animateur indépendant, acteur de l'avenir numérique, a pour thème "Sur internet, comme dans la vraie vie, vous avez des droits" avec au programme la découverte du Règlement général sur la protection des données (RGPD) défendu par la CNIL, l'autorité française de protection des données, ou encore le digital services acts et les travaux des défenseurs des droits. « Chacun de ces organismes ou de ces régulations vous donne des droits dans l'espace numérique et aussi quelques devoirs, qu'il est parfois bon de mieux connaître », précisent les organisateurs.

Informations auprès de Marie au 07 83 05 48 96.

Réunion du conseil municipal ce jeudi 4 avril

Le Dauphiné Libéré - 03 avr. 2024 à 18:11 - Temps de lecture : 1 min

|

Le conseil municipal de Saint-Pierre-d'Albigny se tiendra ce jeudi 4 avril à 20 heures en mairie. Après la présentation des décisions du maire Michel Bouvier, le chapitre des finances portera sur

l'exercice 2023, avec le compte de gestion et le compte administratif pour le budget annexe immeuble de rapport, et le budget principal. Il se poursuivra par l'affectation des résultats de 2023 avant le vote des taux d'imposition de 2024 et du budget primitif 2024. Les élus se prononceront sur les subventions aux associations. Au chapitre de l'administration générale, le conseil statuera sur la convention de partenariat pour le salon du goût savoyard, les audits énergétiques de bâtiments communaux et le financement pour le projet de travaux de mise en souterrain dans le secteur de la rue Louis-Blanc-Pinget, avec le syndicat départemental d'énergie de la Savoie. Au chapitre des travaux, le plan 2024 de modernisation de l'éclairage public sera soumis aux élus.

Une journée d'école un peu particulière ce mercredi

Brigitte Mauraz - 04 avr. 2024 à 19:29 - Temps de lecture : 1 min

|



Les élèves ont pu réaliser une maquette de bateau. Photo école Jeanne-d'Arc

Mercredi 3 avril, les élèves de l'école Jeanne-d'Arc ont travaillé pour rattraper un jour sur le calendrier raccourci. À jour de classe inhabituel, emploi du temps inhabituel.

L'équipe pédagogique a monté des ateliers pour apprendre en jouant dans le droit fil des projets de classe. « Notre objectif est de développer une unité au sein de l'école où chaque classe aborde les apprentissages par le jeu, l'art et l'expérience », précise la directrice Cécile Dunand.

En CM1 et CM2, les écoliers ont réalisé une maquette de bateau en lien avec le projet de classe de mer à Saint-Raphaël du lundi 13 au vendredi 17 mai.

Des jeux de société pour apprendre à coopérer, à échanger et à jouer en utilisant logique et stratégie, une œuvre collective avec la création de la porte du printemps ou la fabrication d'objets volants, ont jalonné le programme des activités pédagogiques en les adaptant aux petits comme aux plus grands.

Du cirque au Caf'Ethik

Le Dauphiné Libéré - 05 avr. 2024 à 18:40 - Temps de lecture : 1 min

|

Le prochain Caf'Ethik se déroulera dimanche 7 avril à 16 heures dans les locaux de l'association Fibr'Ethik, dans la zone des carouges à Saint-Pierre-d'Albigny avec la compagnie Artiflette. Elle interprétera *Petit présent pour grand futur*, spectacle de théâtre cirque et musique accessible dès 5 ans.

Football : le SPS en quête de son premier succès de l'année

Le Dauphiné Libéré - 05 avr. 2024 à 18:50 | mis à jour le 05 avr. 2024 à 18:52 - Temps de lecture : 1 min

|



L'équipe U20 accueille le GAPS ce samedi en championnat D1. Photo Saint-Pierre Sports

Au repos le week-end dernier, Saint-Pierre Sports (SPS) retrouve la compétition ce dimanche 7 avril à 15 h, avec au programme un déplacement sur le terrain de l'APCR Chambéry, pour la 15^e journée du championnat Départemental 1. Désormais 7^e du classement après le faux pas commis contre Cognin Sport (1-2) il y a deux semaines, la formation dirigée par Stéphane Sebti visera un premier succès en 2024 contre un adversaire 6^e au classement. De son côté, en D4, la réserve se rend dans le même temps à Brison. Enfin, chez les jeunes, les U20 accueillent le GAPS samedi (17 h).

Pour 2024, le budget a été voté sans augmentation des taxes

Le conseil municipal de ce jeudi 4 avril a approuvé un budget prudent sans augmentation d'impôts. Les taxes foncières et d'habitation sont détaillées. Les résultats de fonctionnement ont progressé depuis 2019. 255 000,00 € sont alloués aux équipements touristiques. Un plan de modernisation de l'éclairage public, avec 130 points lumineux, a également été voté.

Brigitte Mauraz - 06 avr. 2024 à 19:31 - Temps de lecture : 2 min

|



Le dernier conseil a voté bon nombre de décisions. Le DL/B.M.

Finances et éclairage public ont balisé les principales questions inscrites à l'ordre du jour du conseil municipal de ce jeudi 4 avril. « C'est un budget prudent que nous vous présentons. Nous avons réussi à le boucler en vous proposant, cette année encore, aucune augmentation des taux d'imposition des ménages », soulignait Virginie Reynaud, 1^{re} adjointe en introduisant aux côtés du maire Michel Bouvier, le chapitre des finances. Chaque délibération fut adoptée à l'unanimité.

3M € alloué aux bâtiments publics et voiries

Pour 2024, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires s'élève à 13,90 %, la taxe foncière sur le bâti à 39,90 % et la taxe foncière sur le non-bâti à 72,09 %. En incluant la revalorisation par l'État des valeurs locatives à hauteur de 3,9 % et malgré une baisse des bases d'imposition, les trois taxes abondent pour un montant prévisionnel de 2 312 401 €, les finances communales. « J'ai réalisé une synthèse des résultats de fonctionnement du budget principal. Depuis 2019, ils s'affichent à la hausse, de 1 277 799 € en 2019 à 2 700 454 € en 2023 », poursuivait la 1^{re} adjointe.

Le conseil municipal a ainsi décidé d'engager pour la somme 3 000 720 € sur 2024. Elle sera principalement affectée aux bâtiments publics (études, travaux sur le petit patrimoine, etc.) ou à la création de deux nouveaux points d'apports volontaires en lien avec Cœur de Savoie. La voirie et les aménagements urbains représentent la plus grosse part des dépenses d'investissement (2^e phase du cimetière, aménagement du bourg centre, éclairage public, chemin piétonnier au bord de la départementale, enrobés, etc.)

Un budget prévisionnel de 255 000 € sera affecté aux équipements touristiques (piscine, base de loisirs de Carouge). Les élus ont voté la somme de 20 200 € à l'ensemble des associations ayant fait une demande de subventions, dont 17 900 € de subventions annuelles et 2 300 € d'aides pour des projets ponctuels. Le budget voté, les élus ont validé le plan 2024 de modernisation de l'éclairage public. « Le programme complet porte sur environ 130 points lumineux dont certains sont classés en priorité 1 et 2 », détaillait Grégory Tisseur, délégué aux travaux. Dans les hameaux, 110 points lumineux seront changés, quatre ajoutés et 23 supprimés pour un coût estimatif de 80 000 € avec une participation de 20 000 € du Syndicat départemental d'énergie de la Savoie. Sur le lotissement les grands champs, la modernisation totale de l'éclairage s'élève à 80 000 € TTC.

Plus de 70 bénévoles ont participé à la journée écocitoyenne

Le Dauphiné Libéré - 09 avr. 2024 à 18:12 | mis à jour le 11 avr. 2024 à 16:06 - Temps de lecture : 1 min

|



Sur la place de l'Europe, une partie des bénévoles entourant les élus. Photo Brigitte Mauraz

Organisée par la municipalité, la journée écocitoyenne a mobilisé samedi 6 avril plus de 70 participants. Quatre associations ont répondu présentes dont l'amicale pédestre de l'Arclusaz, Saint-Pierre sport foot, le foyer du col de frêne et le club de plongée du pays rochettois. Sur l'ensemble des sites parcourus, 10 à 15 m³ de déchets ont été ramassés. À l'issue de la collecte des déchets, élus et bénévoles ont planté un amandier à proximité de la halte-garderie avant de se retrouver place de l'Europe pour partager un apéritif champêtre ponctué des remerciements du maire Michel Bouvier.

Quatre gymnastes ont participé à un championnat national

Le Dauphiné Libéré - 09 avr. 2024 à 18:12 | mis à jour le 09 avr. 2024 à 18:19 - Temps de lecture : 1 min

|



La prochaine compétition, régionale cette fois, aura lieu le 20 avril. Photo club de gymnastique

Engagées les samedi 6 et dimanche 7 avril dans le championnat national de catégorie B à Saint-Chamond, quatre gymnastes du club saintpierrain ont disputé le trophée fédéral où elles ont réalisé des mouvements de qualité malgré quelques chutes. En catégorie cadettes, Lilou Lobati se classe à la 12^e place et Loëva Berard est 23^e sur 54 concurrentes. Méline Petit est 32^e sur 56 gymnastes. Linora Martins Cerqueira se blesse malheureusement sur son dernier agrès et se classe 8^e en cadettes, laissant s'échapper sa chance de podium. La prochaine compétition régionale aura lieu le 20 avril à Saint-Laurent-du-Pont.

Olympe

Le Dauphiné Libéré - 10 avr. 2024 à 21:31 - Temps de lecture : 1 min

|



Photo Le DL/D.U.

Olympe Beaucé a poussé son premier cri le 7 avril à 13 h 21 à la maternité de Chambéry. C'est un rayon de soleil qui vient illuminer la vie d'Éléonore Musa et d'Anthony Beaucé. Ils sont en extase devant leur princesse de 2 kg 580 et 47 cm. La famille habite Saint-Pierre-d'Albigny.

Football : SPS en quête de confirmation

Le Dauphiné Libéré - 11 avr. 2024 à 18:43 | mis à jour le 11 avr. 2024 à 18:48 - Temps de lecture : 1 min

|

Ce samedi 13 avril à 20 heures, Saint-Pierre sports football accueille au stade Stéphane-Novet le FC Haute Tarentaise, à l'occasion de la 16^e journée du championnat départemental 1. Victorieuse le week-end dernier sur le terrain de l'APCR Chambéry (3-0), la formation dirigée par Stéphane

Sebti voudra enchaîner dans l'optique d'aller chercher la troisième place du classement. De son côté, en championnat D4, la réserve reçoit son homologue de l'US Chartreuse-Guiers ce dimanche à 15 heures.

Invitation au 80e anniversaire du massacre des Frasses le 18 avril

B.M. - 13 avr. 2024 à 16:53 - Temps de lecture : 1 min

En lien avec le monde combattant, les associations mémorielles Autrefois Saint-Pierre et le Service national universel, la municipalité de Saint-Pierre-d'Albigny invite la population et les établissements scolaires à participer à la journée commémorative du 80^e anniversaire du massacre des Frasses le 18 avril. Le rassemblement est fixé à 9 h 45 à l'entrée supérieure du cimetière. À l'issue de la cérémonie, la 11^e édition du Printemps des mémoires sera inaugurée à 11 h 30, à la salle polyvalente La Treille, sur le thème de la Résistance dans les Bauges et en Savoie.

Des expositions

Après le repas sur réservation, le Printemps des mémoires commencera à 13 h 30 par les expositions commentées "100 ans au service du monde combattant" par le service des combattants et victimes de guerre. Frédéric Mareschal, délégué général de Savoie, présentera "Racontez-nous le Souvenir français".

À 15 heures, des conférences seront données par Jean-Yves Sardella, Julien Donzel et Louis Guillermand.

Contact : 06 64 63 00 99 ou 06 22 93 50 13.

Les collégiens ont été sensibilisés aux fake news avec Thomas Huchon

Raphaël Sandraz - 14 avr. 2024 à 18:53 - Temps de lecture : 1 min

|



Les collégiens ont appris des techniques contre les fake news. Photo Le DL/R.S.

Le collège Les Frontailles de Saint-Pierre-d'Albigny a reçu la visite, ces jeudi 11 et vendredi 12 avril, du journaliste Thomas Huchon, spécialiste de l'éducation aux thèses conspirationnistes et à la désinformation.

Devant les élèves de 3^e, le professionnel a présenté le vrai faux reportage qu'il a confectionné sur la base des méthodes employées pour créer rumeurs et fausses croyances. Utilisant le thème du sida, le journaliste a détaillé auprès des élèves les moyens utilisés pour amener les spectateurs à des conclusions erronées. Proposées par la professeure de français, Karine Verbois, ces séquences ont eu pour but d'éveiller les élèves, confrontés quotidiennement à des flots d'images sur les réseaux sociaux, aiguiser leur analyse et leur perception pour ne pas tomber dans des conclusions trop rapides. Une sensibilisation bienvenue alors que les géants du web se voient, cette semaine encore, appelés par l'Union européenne à améliorer leurs logiciels d'échange de données pour éviter la transmission d'informations personnelles dégradantes.

À l'école Jeanne d'Arc, la pédagogie se conjugue avec la solidarité

Le Dauphiné Libéré - 15 avr. 2024 à 18:30 - Temps de lecture : 1 min



Pendant le lâcher de lanternes, les écoliers ont lu le poème de Mère Teresa *La Vie est la vie*. Photo école Jeanne d'Arc

La célébration de Pâques en décalé. Un bol de frites pour une association d'enfants scolarisés hors les frontières hexagonales. Un lâcher de lanternes biodégradables. Vendredi 12 avril, avant de prendre le chemin des vacances de printemps, enseignants et élèves de l'école Jeanne d'Arc ont partagé avec les parents une grande journée festive mettant en exergue une manière d'apprendre autrement. En lien avec le projet sciences sur le thème de l'air, le lâcher de lanternes permettait aux écoliers de passer de la théorie à la pratique. Alors que les lanternes s'envolaient vers le ciel, les écoliers lisaient le poème de Mère Teresa *La Vie est la vie*. "La vie est une chance, saisis-la..."

Une animation printanière pour les enfants du périscolaire

Le Dauphiné Libéré - 16 avr. 2024 à 17:42 - Temps de lecture : 1 min

|



Les écoliers ont dû récupérer les poussins ayant échappé à la vigilance de leurs mères. Photo mairie Saint-Pierre-d'Albigny

Des animations sont proposées régulièrement aux enfants du service périscolaire avec les Atsem. Lors de la dernière en date, "panique au poulailler", ils devaient récupérer les poussins ayant échappé à la vigilance de leurs mères. Ils ont participé à cinq épreuves, parmi lesquelles réaliser une chasse aux œufs avec des photographies de différents animaux, déterminer seulement au toucher s'ils avaient à faire à de la laine de mouton, au pelage d'un lapin, à du foin ou de l'herbe, à des plumes ou encore du maïs, identifier les bruits de la basse-cour et de la ferme...

Les inscriptions pour la journée seniors... et alors ? sont ouvertes

Le Dauphiné Libéré - 17 avr. 2024 à 18:34 - Temps de lecture : 1 min

|

En partenariat avec les centres socioculturels et les espaces de vie sociale, le département de la Savoie organise une journée consacrée aux seniors sur le thème de la mobilité le jeudi 23 mai à partir de 8 h 45 à la salle La Treille. Le programme de la journée sera jalonné de plusieurs temps forts dont des ateliers (jeu de l'oie, vélo musical, sophrologie, atouts prévention, cirque, chants, théâtre d'improvisation, etc.). Financée par la conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie, cette journée est gratuite pour les seniors. Le repas n'est pas organisé. Chacun peut apporter un casse-croûte, soit faire une coupure entre midi et 14 heures.

Inscriptions avant le 23 avril à l'adresse suivante : marion.gaime@savoie.fr

Il y a 80 ans, six maquisards étaient massacrés par les nazis aux Frasses

Brigitte Mauraz - 18 avr. 2024 à 19:37 - Temps de lecture : 1 min



Pendant la cérémonie au cimetière, les jeunes du service national universel et les autorités devant la stèle à la mémoire des maquisards massacrés aux Frasses, il y a 80 ans le 18 avril 1944. Photo Le DL/B.M.

« Réunis derrière les valeurs de la République pour faire prospérer la mémoire de leur sacrifice ». Jeudi 18 avril, en présence des porte-drapeaux, des élus départementaux et locaux, de Guy Bouvet, président de l'association Autrefois Saint-Pierre, le 80^e anniversaire du massacre des Frasses a été célébré avec les jeunes du service national universel.

Sous la houlette de Roland Magdinier, le président du comité de la Combe de Savoie du Souvenir Français, la journée commémorative a commencé au cimetière devant la stèle érigée à la mémoire des six maquisards torturés puis fusillés par les nazis au chalet des Frasses.

Le maire Michel Bouvier associa à l'hommage rendu aux maquisards, les quatre résistants saintpierrains : Louis Blanc-Pinget, Jean-Louis Bouvet, Auguste Domenget et Alfred Stein. À la salle La Treille, la 11^e édition du printemps des mémoires, avait pour thème la résistance en Savoie à travers des expositions et des conférences.

Apéro'vignes : rendez-vous au domaine Vendange ce jeudi

B.M. - 19 avr. 2024 à 18:39 - Temps de lecture : 1 min

|



Le domaine Vendange est à découvrir au pied du château de Miolans. Photo Le DL/B.M .

Organisé par l'office de tourisme et de loisirs Cœur de Savoie en partenariat avec les viticulteurs labellisés Vignobles et découvertes, le prochain apéro'vignes aura lieu le jeudi 25 avril à 18 h 30 au domaine Vendange à Miolanet.

L'occasion de partager un moment convivial au pied du Massif des Bauges, sous le regard du château de Miolans. Niché au cœur de la Combe de Savoie, ce domaine de 10 hectares célèbre la richesse des cépages locaux tels que la Jacquère, l'Altesse et la Mondeuse. Benjamin Vendange et Diane Gounel se sont engagés vers une agriculture biologique et une approche artisanale de la vinification. Le couple a créé le domaine en 2015 et depuis 2021, s'est engagé dans une conversion en agriculture biologique.

Les vignes sont cultivées de manière raisonnée dans le respect du terroir et de la tradition. La taille, l'ébourgeonnage, le palissage, l'effeuillage ainsi que les vendanges se font manuellement.

Réservation obligatoire en ligne sur www.tourisme.coeurdesavoie.fr/apero-vignes

Football : les Saint-Pierrains s'en vont défier le leader

Le Dauphiné Libéré - 19 avr. 2024 à 18:39 | mis à jour le 19 avr. 2024 à 18:45 - Temps de lecture : 1 min

|



Saint-Pierre Sport se déplace à Pont-de-Beauvoisin en championnat de départemental 1. Photo Saint-Pierre sports

Ce dimanche 21 avril à 15 heures, Saint-Pierre sports se déplace sur le terrain de l'US Pont-de-Beauvoisin, pour le compte de la dix-septième journée du championnat de départemental 1. Lourdemment battue le week-end dernier à domicile par le FC Haute Tarentaise (0-5), la formation dirigée par Stéphane Sebti voudra faire bonne figure chez le leader et si possible engranger de précieux points dans l'optique du maintien. Dans le même temps, en championnat de départemental 4, la réserve rend visite à son homologue du FC Sud Lac à Voglans. Enfin, chez les jeunes, les U17 reçoivent le Groupement Jeunes la Savojarde ce samedi à 15 heures en championnat de départemental 2.

Roland Hansen, maquisard des Frasses, racontée par sa nièce

Catherine Hansen, nièce du maquisard, Roland Hansen massacré au chalet des Frasses par les nazis le 18 avril 1944, est la mémoire vivante de sa famille. Elle a décidé d'écrire un livre pour raconter son histoire, mais aussi celle des autres membres de sa famille.

Brigitte Mauraz - 19 avr. 2024 à 18:39 - Temps de lecture : 2 min



Au cimetière saint-pierrain, Catherine Hansen tenant le portrait de son oncle Roland, à côté de la stèle où les six maquisards ont été inhumés. Photo Le DL/B.M.

De lui, on ne connaissait qu'un cadavre affreusement mutilé. Grâce à sa nièce Catherine, un nom et un visage ont été associés. Celui de Roland Hansen, l'un des six maquisards massacrés au chalet des Frasses le 18 avril 1944 par les nazis.

Le portrait d'un élégant jeune homme, s'est fait jour devant la stèle du cimetière saint-pierrain ce jeudi 18 avril. 80 ans après le drame. « Je viens me recueillir sur la tombe de mon oncle depuis l'âge de sept ans. J'accompagnais ma grand-mère et mon père qui fut résistant à Saint-Malo dans les Forces Françaises d'Intervention. Ce portrait de Roland était posé sur le buffet dans la cuisine de ma grand-mère, un exemple de résilience. Elle s'est engagée durant toute sa vie pour la liberté. Divorcée, elle a refait sa vie avec un Russe. Ils ont fait mon éducation et forgé mes valeurs. Le décès de mon oncle a tracé un chemin. Je porte un héritage familial. Quand je viens au cimetière, à chaque fois, je me mets à pleurer », explique Catherine Hansen.

Passé et présent. Catherine a un frère qui porte le prénom de l'oncle maquisard du chalet des Frasses. Affectation et tradition se partagent une place douloureuse dans son cœur. À 18 ans en 1943, le jeune parisien refuse de partir en Allemagne pour le STO, le service du travail obligatoire. Par des filières, il s'engage dans la résistance et se retrouve avec ses camarades de combat au chalet des Frasses.

Un livre pour retracer l'ensemble de l'histoire familiale

Mais l'histoire de la famille Hansen ne s'arrêtera pas le 18 avril 1944. Un père résistant qui a combattu les Allemands au péril de sa vie. Un oncle résistant assassiné par la Gestapo aux Frasses. Une grand-mère inscrite au parti communiste. Et Paulette, la cousine de son père, amoureuse d'un sous-officier de la Wehrmacht sous l'occupation. De cette liaison naîtra un petit garçon, Kurt.

Pour Catherine, le choc émotionnel se mesurera à l'aune du lourd secret de famille que chacun voulait emmener outre-tombe pour ne garder que le souvenir des héros malgré eux de la Seconde Guerre mondiale. Elle multiplie alors les recherches, retrouve la trace dans les archives de la Wehrmacht du père de Kurt, de Paris au front de l'Est. Elle prend contact avec le cousin Kurt qui ne connaissait que "la belle histoire" de la rencontre entre ses parents. Sous le pseudonyme de Catherine Kessler, elle décide alors d'écrire un livre de son histoire familiale sous le titre *Le sourire des coquelicots*. Du chalet des Frasses à Paris jusqu'au front de l'Est.

Protection des vignobles par brûlage : la pratique du sport déconseillée

Le Dauphiné Libéré - 20 avr. 2024 à 17:55 - Temps de lecture : 1 min

Suite à l'arrêté préfectoral autorisant, pour la période du 17 avril au 22 avril, le brûlage des bottes de foin afin d'assurer la protection des vignobles, une importante fumée se dégage sur la commune et dans toute la vallée. Elle provoque des gaz qui pourraient être nocifs pour la santé. En conséquence, la pratique de sport en extérieur est vivement déconseillée.

Conseil municipal, mardi

Le Dauphiné Libéré - 21 avr. 2024 à 17:23 - Temps de lecture : 1 min

Le conseil municipal se réunira ce mardi 23 avril à 20 heures en mairie pour délibérer sur trois chapitres et six questions. Les élus aborderont le chapitre de l'administration générale en se prononçant sur l'avenant n° 2 à la convention street art et le changement de mode de gestion du restaurant du lac de Carouge. Au chapitre du foncier, le conseil décidera du déclassement du domaine public du restaurant du lac de Carouge et de l'acquisition du chemin des Curies. Le conseil se prolongera par les finances avec le transfert de l'actif du budget annexe immeuble de rapport à l'actif du budget principal et l'exonération des pénalités pour le marché concernant le chauffage de l'église.

Les gymnastes sur le podium

B.M. - 22 avr. 2024 à 18:03 | mis à jour le 22 avr. 2024 à 18:06 - Temps de lecture : 1 min



Maëva Bouvet est 1^{re} junior. Photo club de gymnastique

Samedi 20 avril, en déplacement à Saint-Laurent-du-Pont, six gymnastes du club saintpierrain ont défendu leurs couleurs en championnat régional individuel.

La compétition rassemblait plus de 300 gymnastes. Anna Ginet se classe 2^e en benjamines, tout comme Lisa Paillet en minimes. Maëva Bouvet est 1^{re} junior et Loëva Berard 5^e cadette.

Quelques chutes privent Méline Petit et Lilou Lobati d'un top 10. Prochaine échéance pour Maëva Bouvet : Saint-Romain-en-Gal les 18 et 19 mai pour le championnat national individuel. Les autres gymnastes se préparent pour les championnats nationaux par équipes de juin qui clôtureront la saison 2023-2024.

Massacre des Frasses le 18 avril 1944 : “Je revis souvent ces moments tragiques dans des cauchemars”

Maryse et Arlette perpétuent le témoignage de leur père Louis Crida, résistant ayant assisté au massacre des Frasses le 18 avril 1944.

Brigitte Mauraz - 23 avr. 2024 à 17:20 | mis à jour le 23 avr. 2024 à 17:20 - Temps de lecture : 2 min



Maryse et Arlette ont apporté le témoignage de leur père Louis Crida du massacre des Frasses. Photo Le DL/B.M.

« Nous avons repris le flambeau de notre papa. Nous devons faire quelque chose pour lui », assurent Arlette et Maryse, les deux filles de Louis Crida, le résistant qui, parmi tous ses faits d'armes, a contribué à l'arrestation de Paul Touvier, le chef de la milice de Lyon. Le 18 avril, elles ont participé à la cérémonie du 80^e anniversaire du massacre des Frasses, apportant le témoignage de leur père.

“À la fin de l'année 1943, étant agent de protection et de liaison du chef de l'armée secrète Matt Kibleur, nous avons, suite à une dénonciation, été recherchés par la Gestapo et nous avons dû quitter Chambéry. Nous avons alors rejoint le maquis de La Plagne en Tarentaise où nous avons reconstitué le groupe franc La Vapeur”, écrit Louis Crida.

“Nous étions en vue du chalet quand nous avons repéré une colonne de soldats allemands”

Les résistants quittent ensuite la Tarentaise pour le maquis du chalet des Frasses. “Devant le manque de matériel pour la vie quotidienne et surtout de produits d'alimentation, Matt Kibleur nous donna l'ordre à Estève et à moi-même de redescendre dans la vallée et de leur rapporter ce

qui était indispensable pour une vie normale dans ce camp. Ayant accompli notre mission, nous avons repris la direction du chalet des Frasses.”

Après une halte dans une grange de Saint-Jean-de-la-Porte jusqu’au petit jour, “nous avons poursuivi notre marche avec nos chargements sur le dos. Nous étions en vue du chalet quand nous avons repéré une colonne de soldats allemands, accompagnés de civils qui descendaient l’autre versant, pour encercler le chalet. Nous nous sommes alors dissimulés dans les sapins entourant le sentier. Les Allemands ont commencé à tirer sur les maquisards qui n’étaient pas armés. Lorsque les tirs ont cessé et que la colonne allemande est repartie, nous avons laissé nos sacs et sommes montés très prudemment vers le chalet où nous avons découvert la tragédie”, raconte Louis Crida.

Quittant le chalet des Frasses pour Saint-Pierre-d’Albigny, les deux résistants seront arrêtés, interrogés avant de s’évader pour prévenir les chefs de la Résistance de Savoie. “Ces évènements et la vie de clandestinité que nous avons menée, pendant cette période de l’occupation, m’ont marqué à jamais et je revis souvent ces moments tragiques dans des cauchemars pendant mon sommeil”, conclut le résistant alors âgé de 22 ans. Il nomme dans son récit le docteur Desfrancois, responsable du réseau dont dépendait le chalet des Frasses, et Jules Blanc, responsable de la Résistance à Saint-Jean-de-la-Porte.

Un nouveau bail pour relancer le restaurant du lac de Carouge

Le restaurant du lac de Carouge va-t-il bientôt rouvrir ? C’est en tout cas le souhait du conseil municipal. Pour cela, il a décidé de changer le mode de gestion de l’établissement. La prochaine exploitation passera par un bail commercial.

Brigitte Mauraz - 24 avr. 2024 à 18:46 - Temps de lecture : 2 min

|



Le restaurant du lac de Carouge bénéficie d’un environnement bucolique avec le château de Miolans en arrière-plan. Des atouts à valoriser. Photo Le DL/B.M.

Après le camping en 2023, le conseil municipal réuni ce mardi 23 avril au soir, a décidé de changer le mode de gestion du restaurant du lac de Carouge. « Jusqu’à présent, l’exploitation du restaurant du lac de Carouge s’exerçait dans le cadre de délégations de service public puis d’une convention d’occupation du domaine public. La commune n’a pas souhaité renouveler cette convention. Elle a engagé une réflexion pour étudier les possibilités d’évolution du mode de gestion du restaurant afin de trouver un nouveau partenaire professionnel capable de développer l’équipement et de pérenniser son exploitation », a expliqué le maire Michel Bouvier.

Une ouverture envisagée pour l'été

D'un exploitant à un autre, au bord du lac de Carouge, la gestion du restaurant ne fut pas un long fleuve tranquille pour la commune. Elle a notamment été confrontée à de nombreux impayés tout en devant assurer la gestion des équipements. Les élus avaient également pour objectif de renforcer l'attractivité commerciale du camping et du restaurant. Par conséquent, le maire a proposé que la nouvelle relation partenariale avec le futur exploitant du restaurant se traduise par la passation d'un bail commercial. « Ce type de bail contrairement à la convention d'occupation du domaine public, garantit au futur exploitant un retour sur investissement à terme par la valorisation d'un fonds de commerce », a poursuivi l'édile.

La commune ne conserve que la responsabilité des murs du local commercial. À l'issue d'un appel à candidature, le prochain exploitant du restaurant sera désigné avec pour finalité, la signature d'un bail commercial avec la commune. L'ouverture du restaurant est envisagée d'ici l'été. Après avoir adopté à l'unanimité, le changement de mode de gestion, le conseil municipal a décidé de la désaffectation et du déclassement des locaux du restaurant. « Le bien change de nature. Le restaurant n'est désormais plus affecté, ni à un service public, ni à l'usage direct du public. Il est classé dans les biens privés de la commune. Le nouvel exploitant se constitue un fonds de commerce avec une possibilité de le revendre. Il travaille pour lui », a précisé Virginie Reynaud, la première adjointe.

Ce changement juridique modifiera fondamentalement l'exploitation du restaurant du lac de Carouge. Une modification porteuse d'un nouveau souffle commercial.

Feux des viticulteurs contre le gel : pollution, rumeurs... Le point sur la polémique

Depuis jeudi 18 avril, les viticulteurs de la Combe de Savoie sont mobilisés pour lutter contre les gelées nocturnes. Ils ont brûlé des ballots de paille pour faire remonter la température. Problème, les Saint-Pierrains ont été indisposés et des rumeurs d'atteinte à la santé ont circulé.

Samy Benattia - 26 avr. 2024 à 16:02 | mis à jour le 07 mai 2024 à 17:34 - Temps de lecture : 3 min



Ils sont nombreux à avoir allumé des ballots de pailles pour faire monter la température du vignoble. Mais les fumées ont indisposé des Saint-Pierrains. Photo Le DL /Jean-François Casanova

Ce lundi 22 avril, Maïlyss Colin a été réveillée en sursaut vers 6 heures du matin. Ses deux enfants (2 ans et 7 mois) sont réveillés. Dans la maison, une odeur de brûlé et un peu de fumée. « C'était irrespirable ! » dit-elle. Ce témoignage a été repris mot pour mot par une habitante de la commune qui a souhaité rester anonyme : « On n'y voyait pas à 2 mètres, c'était un enfer. Je ne parle même pas de l'odeur », peste celle qui a « toujours vécu à la campagne ».

Simone Boulanger aussi a été indisposée : « J'habite ici depuis 1967, je n'ai jamais vu ça. Ils auraient au moins pu prévenir pour qu'on coupe les VMC [ventilation mécanique contrôlée, NDLR]. On aurait dit qu'il y avait 50 personnes en train de fumer en même temps dans mon salon. »

Quelques habitants et elle ont monté un collectif (dont ne font pas partie Simone ni l'habitante anonyme) pour faire des courriers à la préfecture et à la municipalité. Parce que le problème est connu. [Il vient des brûlages effectués par les viticulteurs](#) de la Combe de Savoie en lutte contre le gel. Cette action est d'ailleurs encadrée par un arrêté préfectoral leur permettant ces brûlages de ballots de pailles entre le 17 et le 26 avril.

« Ça commence à peser sur les viticulteurs »

« Je ne suis pas contre les viticulteurs mais il y a d'autres méthodes qui sont moins nocives », reprend Maïlyss. « C'est la méthode la plus efficace et la moins chère », répondent, d'un côté Maxime Prière, viticulteur et le directeur du syndicat des vins, Alexis Martinod.

Les deux hommes (contactés séparément) comprennent que ces méthodes puissent impacter et être désagréables pour la population, « mais il n'y avait pas le choix ! » « J'ai pu sauver six hectares de mon exploitation », se félicite Maxime, dont la surface totale est d'environ six hectares et demi.

« En Savoie, la production moyenne est de 112 000 hectolitres de vin. En 2021, à cause des gelées noires (très froides), nous sommes tombés à 83 000 et en 2022 et 2023, 107 000. Nous n'avons plus eu d'année normale, ça commence à peser sur les viticulteurs », retrace Alexis Martinod.

Donc là, les producteurs sont sur le pied de guerre. « Ils sont en lutte ! Ils ne dorment pas la nuit », insiste le directeur du syndicat tout en considérant les remarques des riverains : « Nous sommes conscients de la gêne mais les autres méthodes coûtent cher, comme le tour de chauffage et les bougies. Celle qui consiste à faire geler le bourgeon pour le protéger demanderait trop de ressource en eau. »

Dans le même temps, une rumeur comme quoi la maison de santé a vu ses consultations augmenter, pour des problèmes respiratoires « à cause des fumées », a été rectifiée par un des trois médecins : « On ne peut rien affirmer. En médecine, il faut des études conséquentes en termes de nombres de patients et de temps avant d'attribuer une maladie à un phénomène... »

Compagnie Autochtone : les prochaines animations du théâtre ambulant

Le Dauphiné Libéré - 26 avr. 2024 à 19:28 - Temps de lecture : 1 min

|



Le théâtre ambulant rayonne de commune en commune sur le territoire de Cœur de Savoie. Photo Le DL/B.M.

Le théâtre ambulant de la compagnie Autochtone ouvre les réservations pour ses animations à la salle La Treille les vendredi 3 et samedi 4 mai. Le 3 mai à 18 heures, le musée numérique présentera la collection "Paris". À 19 heures, un focus sera réalisé sur une œuvre, *Une Baignade à Asnières* de Georges Seurat avant une microconférence "Art et sport" à 19 h 30 suivie à 20 heures de l'inauguration de la collection sport. Les quatre animations sont gratuites. Le 4 mai à 10 heures, la collection Union européenne du musée numérique sera à l'honneur. À 10 h 30, le théâtre ambulant proposera un focus sur une œuvre, *Le Printemps* de Botticelli. De 11 heures à midi, le sport à travers les arts s'invitera au programme du musée numérique pour enchaîner sur un atelier jeux art et sport (atelier gratuit sur réservation). À 17 heures, *Les Contes persans*, un spectacle tout public dès 3 ans, sera donné (tarif libre : 4 €, 8 € ou 12 € sur réservation : www.compagnie-autochtone.com).

Contact au 07 84 00 01 12.